

## La jeunesse prend en main le canal de la Haute Crau

Vincent Jouhannet, Violette et Blaise Brun, et Florence Guillot prennent la suite de Robert Guillaume et Denis Sgherri. Leur motivation : poursuivre la modernisation du canal, vital pour l'agriculture.

La passation de pouvoir entre les anciens et les nouveaux se fait tranquillement, sereinement et dans la confiance. Après s'être démenés durant cinq ans pour trouver les fonds nécessaires à la rénovation du canal vieillissant, Robert Guillaume et Denis Sgherri les vice-président et président de l'Association syndicale autorisée (ASA) de la Haute Crau passent le flambeau. Ils laissent la présidence à Vincent Jouhannet, producteur de foin à Raphèle et Moulès. Florence Guillot-Vallat, retraitée à Pont-de-Crau, devient la vice-présidente. Ils seront aidés par les syndics Violette Brun et son frère Blaise qui élèvent des ovins et cultivent du foin à Moulès.

Une nouvelle équipe donc, qui va se lancer très vite dans la recherche de financements pour poursuivre la restauration du canal, en particulier les aqueducs de Millette et Arraud. Cela était prévu dans le programme initial de remplacement des aqueducs. Mais les coûts des matériaux s'envolant, seules les réparations des trois aqueducs les plus en amont et les plus dangereux sont possibles avec les 7,2 millions d'euros mobilisés (voir ci-dessous).

### 100% de la nappe de la Crau alimentée par l'arrosage gravitaire des prairies

"Nous devons trouver entre 2,5 et 3,5 millions d'euros supplémentaires, estime Vincent Jouhannet. Aujourd'hui, plus que jamais, avoir de l'eau est une priorité pour les agriculteurs qui irriguent. Mais aussi pour toute la population alimentée par la nappe de la Crau, soit près de 300 000 personnes. En effet, une année comme celle que nous vivons, avec la sécheresse de l'hiver et de l'été, l'irrigation gratuite de nos prairies constitue non pas 70% mais 100% de la recharge de nappe de la Crau. Mais c'est nous seuls, les agriculteurs et membres des ASA d'irrigation, qui payons pour le transport de l'eau. Cette



Depuis quelques semaines, de nouveaux syndics ont pris les rênes de l'association syndicale autorisée (ASA) de la Haute Crau qui compte 490 adhérents et qui prend en charge l'irrigation d'environ 1 500 ha de prairies et de vergers grâce à l'eau de la Durance. /PHOTO OL.

année, cela représente à peu près 260 € par hectare en Haute Crau. Il serait juste et équitable que l'entretien des canaux, utilisés afin que cette eau venant de la Durance arrive en Crau, soit supporté par tous ceux qui bénéficient de la nappe, et non par les seuls arrosants."

De son côté, Blaise Brun suit de près les aménagements en cours sur le canal, et notamment l'installation de panneaux solaires sur une longueur de 2 km. Une expérience qui va permettre de produire de l'électricité, mais aussi de limiter l'évaporation et la prolifération d'algues. "Le prix de l'électricité vendue couvrira les frais de pompage élevés que nous avons à la station de l'Illon. Si l'expérience se montre concluante nous pourrions

« Nous sommes les seuls à payer le transport de l'eau, qui profite pourtant à tous les utilisateurs de la nappe de Crau. »  
VINCENT JOUHANNET

l'étendre à tout le canal. " La nouvelle équipe, soucieuse de l'environnement, travaille aussi à la limiter l'utilisation de désherbants chimiques pour entretenir les fossés, avec des procédés de désherbage mécanique. Elle poursuit aussi le programme d'automatisation des martelières, permettant d'éviter le gaspillage d'eau et de ne plus devoir se déplacer pour ouvrir ou fermer les vannes la nuit, en contrôlant le système à distance via une application.

Violette Brun, ingénieure de formation, suit de son côté une étude sur les plantes envahissantes confiée aux étudiants de Supagro de Montpellier. "Il s'agit du sorgho d'Alep, du sétaire, du paspalou notamment que l'on retrouve de plus en plus dans les prairies. L'enjeu

est de comprendre pourquoi elles s'y installent, quels sont les facteurs de prolifération et quelles sont les solutions pour y remédier."

L'objectif pour ces nouveaux venus, est aussi de parvenir le plus rapidement possible à une fusion des ASA de la Haute Crau et de Rairôle, avec l'Asco des arrosants de la Crau (Craponne). "Nous voulons regrouper nos structures pour partager les compétences techniques, réaliser des économies d'échelle, avoir un poids plus important pour faire face aux défis qui nous attendent. Avec nos trois ASA réunies, nous re-présentons une surface de près de 10 000 ha d'eau distribuée et près de 2 000 adhérents" conclut Vincent Jouhannet.  
Olivier LEMIERRE

## Les anciens syndics n'ont pas à rougir de leur bilan

Denis Sgherri et Robert Guillaume, les syndics de l'ASA de la Haute Crau, n'ont pas menagé leurs efforts ces cinq dernières années pour convaincre les élus, les pouvoirs publics et les agriculteurs de financer d'importants travaux pour restaurer le canal vieillissant et même dangereux par endroits. Au total 7,2 millions d'euros ont été mobilisés afin de limiter les fuites, réparer le canal, et remplacer trois aqueducs (aériens) en conduites semi-enterrées. "Notre dotation en eau de la Durance n'a pas changé. Elle est de 1 800 litres par seconde pour la Haute Crau. Mais avec les travaux déjà réalisés sur le

Nous ne pouvons plus nous le permettre tant l'eau est précieuse même si cette année nous n'avons pas connu de restrictions comme l'an passé le débit de la Durance était suffisant". La réserve agricole de 200 millions de m<sup>3</sup> stockés dans le lac de Serre-Ponçon ne sera pas totalement utilisée cette année. La situation devrait encore s'améliorer quand les travaux sur les aqueducs de Chambremont et du Pary seront réalisés. "Nous avons des résultats tangibles de cette rénovation qui profite à tous les agriculteurs, en particulier ceux de Pont de Crau qui n'avaient pas toujours un débit suffisant. On peut aussi régle-

**En bref**  
**79<sup>e</sup> anniversaire de la libération d'Arles**  
Cécile Lenglet, sous-préfète de l'arrondissement d'Arles, Patrice Carolis, maire d'Arles et le conseil municipal commémorent aujourd'hui le 79<sup>e</sup> anniversaire de la libération d'Arles, lors d'une cérémonie commémorative, devant la stèle érigée à la mémoire des combattants de la libération, place Lamartine. En raison des fortes chaleurs et du placement du département des Bouches-du-Rhône en vigilance orange caniculaire, la cérémonie, initialement prévue à 17h 30 est calée à 18h 30.

### Don du sang à la salle des fêtes

Une collecte de sang est organisée par l'association pour Dor Sang Benevole à la salle des fêtes, demain de 15h à 19h 30. Elle sera assurée par l'équipe médicale de l'établissement François du Sang.

Les rendez-vous sont à prendre [www.dondesang.efs.sante.fr](http://www.dondesang.efs.sante.fr)

### Maintien de l'alerte canicule et fermeture de massifs

Pour la 3<sup>e</sup> journée consécutive mardi, le département des Bouches-du-Rhône est placé en vigilance orange canicule. Les températures maximales sont hausses aujourd'hui, prévues entre 38 et 41°C à l'initiateur des terres. Les températures vont rester élevées jusqu'à mercredi avant une baisse en fin de semaine. Il est donc conseillé de rester à l'abri de la chaleur et d'éviter de sortir entre 11 et 16 h.

De même, en raison des risques d'incendie, les Alpilles sont fermées d'accès par la préfecture des Bouches-du-Rhône. Le massif de la Montagne rose reste fermé par arrêté préfectoral jusqu'au 30 juin 2024 inclus.

## Numeros utiles

### LE JOURNAL

Rédaction. 04 90 18 30 00  
[arles@laprovence-presse.fr](mailto:arles@laprovence-presse.fr)

### LES URGENCES

Médecin. 15  
Pharmacie. La nuit, s'adresser commissariat.  
Commissariat. 04 90 18 45 00.  
Pompiers. 18.  
Gendarmerie. 04 90 52 50 60.  
Hôpital. 04 90 49 29 29.  
Urgences. 04 90 49 29 22.  
Cabinets dentaires. 0 892 566 766 (0,34 €/min).

### LES SERVICES

Mairie. 04 90 49 36 36.  
ACCM Eau. Eau et Assainissement 04 90 99 52 14.  
Urgence dépannage : 04 90 99 50 89.

GDF. 08 10 893 900.  
EDF. 09 726 750 13.  
DDT. 04 91 28 40 40.  
Info collecte (Déchets et ordures ménagères). 04 84 76 94 00

### LES TRANSPORTS

SNCF. 36 35  
ENVA. 04 90 54 86 16.  
Taxis. 04 90 96 90 03 (Arles taxi radio).  
04 90 52 22 22 (Arles Taxi Service)  
Taco and Co. Service de transport écologique 06 50 29 60 00.

